



GROUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

24<sup>es</sup>

Journées de Rythmologie  
27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

La télésurveillance des prothèses rythmiques

# Décret de télécardiologie et entrée dans le droit commun

Gwendoline PABIJAN, IPA



w w w . r y t h m o l o g i e . f r





GROUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

24<sup>es</sup>

Journées de Rythmologie  
27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

*« permettre à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient »*

*Décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine*

w w w . r y t h m o l o g i e . f r





# 24<sup>es</sup> Journées de Rythmologie

27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

**2014:**  
Lancement  
ETAPES

**23/12/21:**  
Loi de  
financement de  
la sécurité  
sociale pour  
2022

**21/03/23:**  
Référentiel HAS  
sur la  
télésurveillance  
médicale du  
patient porteur  
de prothèses  
cardiaque  
implantable à  
visée  
thérapeutique

**22/06/23:**  
Les arrêtés  
portant  
inscription  
d'activités de  
télésurveillance  
médicale sur la  
liste prévue à  
l'article L 162-52  
du code de la  
sécurité sociale

AUJOURD'HUI

**22/11/2017:**  
Publication par  
arrêté du cahier  
des charges  
relatif à la  
télésurveillance  
des prothèses  
cardiaques  
implantables

**30/12/2022:**  
Les 2 décrets qui  
actent le  
passage dans le  
droit commun

**16/05/23:**  
Arrêté fixant le  
montant  
forfaitaire

**01/07/2023:**  
Fin d'ETAPES et  
début du droit  
commun pour  
les opérateurs

En attente:  
- de l'arrêté relatif  
aux prothèses  
rythmiques  
implantables  
- de l'entrée dans le  
droit commun des  
industriels



GROUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

# 24<sup>es</sup> Journées de Rythmologie

27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

## Loi n°2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022

- Définit:
  - « activités de télésurveillance médicale »: surveillance médicale + DMN
  - « opérateur de télésurveillance médicale »
- Nécessité pour l'opérateur de déclarer son activité de télésurveillance
- Remboursement si activité inscrite sur la liste de l'art L162-52
- Forfaits de remboursement



## Décret n°2022-1769 du 30 décembre 2022 relatif au contenu de la déclaration des activités de télésurveillance médicale aux ARS



### OPÉRATEUR DE TÉLÉSURVEILLANCE

COMMENT DÉCLARER SON ACTIVITÉ ?



MAI 2023

[Démarches-simplifiees.fr](https://demaarches-simplifiees.fr)

## Décret n°2022-1767 du 30 décembre 2022 relatif à la prise en charge et au remboursement des activités de télésurveillance médicale

- Inscription de l'activité de télésurveillance sur la liste de l'art L162-52
- Certificat de conformité du DMN à obtenir par l'exploitant
- Forme des avis de la HAS
- Conditions de remboursement et prise en charge: forfait « opérateur », forfait « technique »
- Prescription médicale: pour un an maximum, nécessaire pour facturation



GRUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

24<sup>es</sup>

Journées de Rythmologie  
27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

# Ordonnance type

Mr Jorge Mario BERGOGLIO  
(Dit le pape François 1<sup>er</sup>)  
Née le 17/12/1936, 86 ans  
80 kg

Télesurveillance des prothèses cardiaques implantables  
Pour une durée de 1 an

Pris en charge en ALD

Fait le 29/09/2023

CHU DE NICE - Hôpital PASTEUR  
Service de Cardiologie  
Madame PABIJAN Gwendoline  
INFIRMIERE de PRATIQUE AVANCEE  
FINISS : 06 0 78500 3 - RPPS : 10103422985  
30 Avenue de la Voie Romaine  
CS 51069 - 06001 NICE CEDEX 01

w w w . r y t h m o l o g i e . f r





GROUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

24<sup>es</sup>

Journées de Rythmologie  
27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

## Avis de la HAS

- Avis favorable
- Eligibilité: PM et DAI → **Holters non concernés**
- N'est pas une prise en charge d'urgence
- Données finales et alertes interprétées par médecin ou IDE sous PC ou IPA
- Capacités relatives au DMN
- Exigences applicables à l'opérateur
- Responsabilités des exploitants et des opérateurs

w w w . r y t h m o l o g i e . f r





# 24<sup>es</sup> Journées de Rythmologie

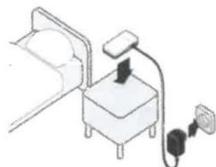
## 27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes



TELESURVEILLANCE DES PROTHESES  
CARDIAQUES IMPLANTABLES

« Ce dispositif n'est pas un système d'urgence »



- Branchez le boîtier de télécardiologie **dans la pièce où vous dormez**, à moins de 3 mètres de vous.
- Laissez-le branché jour et nuit, **ne le déconnectez pas** de la prise.
- En cas de départ de votre domicile de plus de 15 jours (vacances ou hospitalisation) : amenez le boîtier avec vous, sinon **prévenez-nous par téléphone**.

#### Informations complémentaires :

- Si vous ne recevez pas d'appel du service, cela signifie que votre dispositif fonctionne correctement.
- Votre prothèse enregistre toutes les données 7j/7 et 24h/24, puis elles sont envoyées au centre de surveillance la nuit, à l'aide du boîtier, sans action nécessaire de votre part. Nous recevons donc les données le lendemain, et les traitons aux jours et heures ouvrés.
- Ne faites pas de transmission manuelle, à moins que ça vous ai été demandé par le médecin, l'infirmier de télé surveillance ou le service technique.
- En cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone, merci de nous contacter afin de nous communiquer vos nouvelles coordonnées.

#### Pour nous contacter:

Le service de télé cardiologie est ouvert et joignable du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Nous sommes également joignables par e-mail à l'adresse : [cardio-IDE-BLOC@chu-nice.fr](mailto:cardio-IDE-BLOC@chu-nice.fr)



#### ATTENTION :

Ce dispositif n'est pas un système d'urgence mais de surveillance.

En cas de symptômes tels qu'un malaise ou une douleur thoracique, appelez le SAMU ou votre médecin traitant/ cardiologue en fonction de la gravité.

#### En cas de problème technique :

Service technique selon la marque de votre prothèse Du lundi au vendredi, de 9h à 17h	
MEDTRONIC	☎ 0 800 381 700
St JUDE MEDICAL / ABBOTT	☎ 0 800 000 565
BIOTRONIK	☎ 0 800 801 034
BOSTON SCIENTIFIC	☎ 0 805 540 422
MICROPORT/ SORIN	☎ 0 805 980 041



Pôle Cœur – Vaisseaux – Thorax – Poumons – Reins  
SERVICE DE CARDIOLOGIE ET DE MEDECINE VASCULAIRE  
Centres de Compétence : Cardiomyopathies, Hypertension Artérielle Pulmonaire



GROUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

24<sup>es</sup>

Journées de Rythmologie  
27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

## Arrêté du 16 mai 2023 fixant le montant forfaitaire

- Tarif du forfait opérateur de **niveau 1: 11 euros / mois/ patient**
- Tarif du forfait technique modulable au regard de la file active mensuelle, avec 4 niveaux différents

w w w . r y t h m o l o g i e . f r





# Décrets, arrêtés, circulaires



## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Arrêté du 22 juin 2023 portant inscription d'activités de télésurveillance médicale sur la liste prévue à l'article L. 162-52 du code de la sécurité sociale

- Insuffisance rénale
- Maladies de l'appareil respiratoire
- Maladies endocriniennes
- Insuffisance cardiaque

w w w . r y t h m o l o g i e . f r





## 1<sup>er</sup> juillet 2023:

# Entrée dans le droit commun pour les opérateurs

### Facturation

- Clé TVA
- 11euros
- Mensuelle
- À terme échu

### Remboursement assurance maladie

- ALD : 100%
- Autres: 60%, reste à charge 40%
- Mutuelle: contrat responsable ?

### Gestion des stocks

- DMN: propriété de l'exploitant

# Télésurveillance

TOUT COMPRENDRE  
SUR L'ORGANISATION  
ET LA FACTURATION



Août 2023



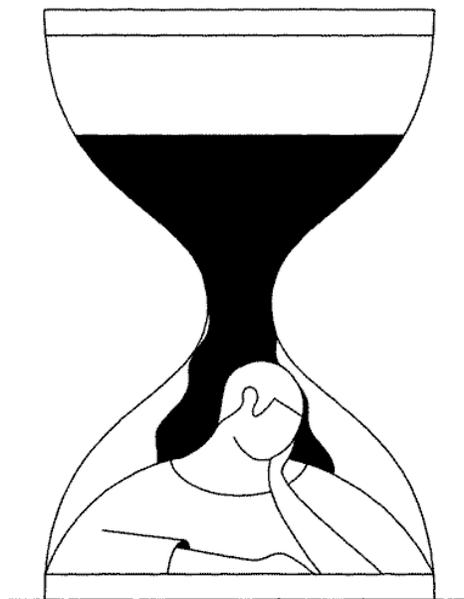
GROUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

24<sup>es</sup>

Journées de Rythmologie  
27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

Et maintenant ?



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-SA](#)

w w w . r y t h m o l o g i e . f r





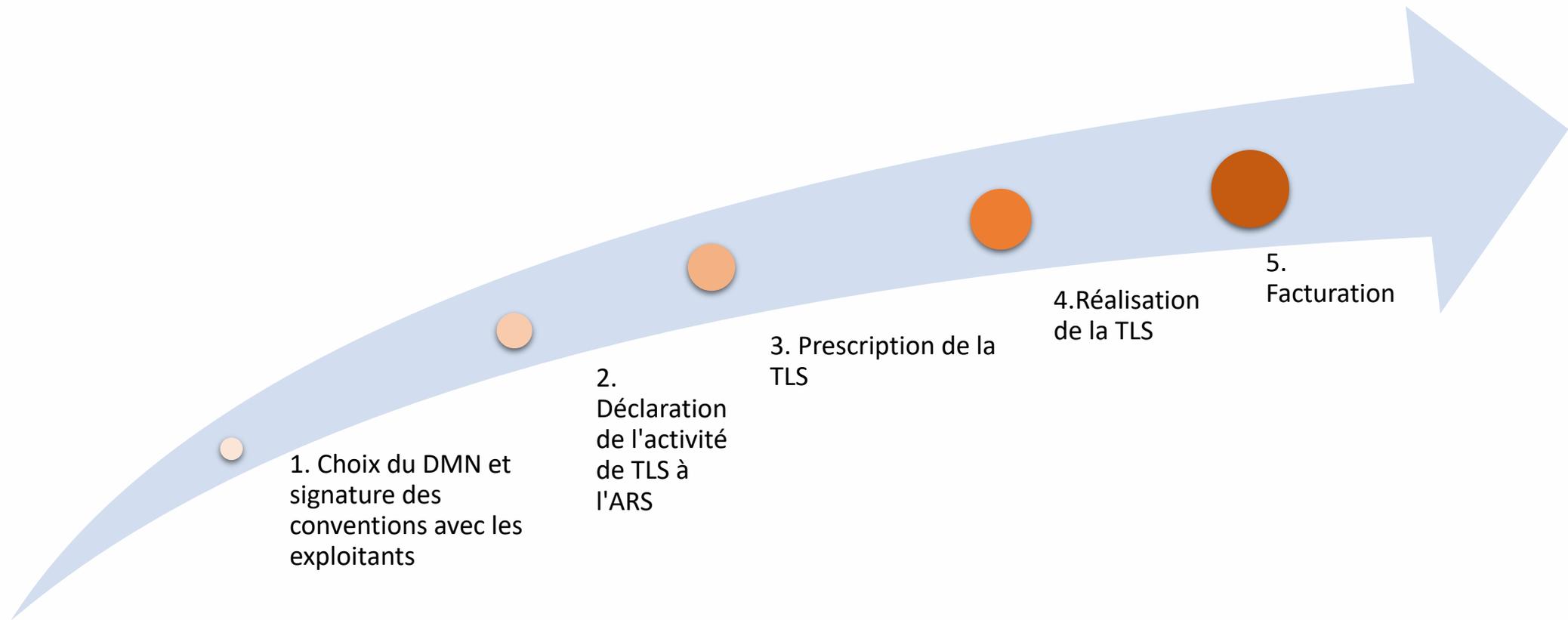
GRUPE DE RYTHMOLOGIE ET DE STIMULATION CARDIAQUE  
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CARDIOLOGIE

# 24<sup>es</sup> Journées de Rythmologie

27/29 septembre 2023

Avignon  
Palais des Congrès  
Cité des Papes

## TAKE HOME MESSAGE



w w w . r y t h m o l o g i e . f r





# Bibliographie

- Arrêté du 14 novembre 2017 portant cahier des charges des expérimentations relatives à la prise en charge par télésurveillance des patients porteurs de prothèses cardiaques implantables à visée thérapeutique mises en œuvre sur le fondement de l'article 36 de la loi n° 2013-1203 de financement de la sécurité sociale pour 2014, code de la santé publique (2017).
- Arrêté du 16 mai 2023 fixant le montant forfaitaire de l'activité de télésurveillance médicale prise en charge par l'assurance maladie prévu aux II et III de l'article R. 162-95 du code de la sécurité sociale, ainsi que les modulations applicables à ces tarifs et la périodicité de leur révision, code de la sécurité sociale (2023).
- Arrêté du 22 juin 2023 portant inscription d'activités de télésurveillance médicale sur la liste prévue à l'article L. 16, (2023).
- Assurance maladie (2023). *Le guide de la facturation des actes de télésurveillance*. [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/le\\_guide\\_de\\_la\\_facturation\\_des\\_actes\\_de\\_telesurveillance\\_003\\_co\\_002\\_002\\_.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/le_guide_de_la_facturation_des_actes_de_telesurveillance_003_co_002_002_.pdf)
- CNEDiMTS. (2023). *Télésurveillance médicale du patient porteur de prothèse cardiaque implantable à visée thérapeutique* [Avis]. HAS.
- Décret n°2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télémédecine, Pub. L. No. 2010-1229, code de la santé publique (2010).
- Décret n°2022-1767 du 30 décembre 2022 relatif à la prise en charge et au remboursement des activités de télésurveillance médicale, Pub. L. No. 2022-1767, code de la sécurité sociale (2022).
- Décret n°2022-1769 du 30 décembre 2022 relatif au contenu de la déclaration des activités de télésurveillance médicale aux ARS, 2022-1769 code de la sécurité sociale (2022).
- DGOS, D. (2023). *Opérateur de télésurveillance : Comment déclarer son activité*. [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/operateur\\_de\\_telesurveillance\\_comment\\_declarer\\_son\\_activite.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/operateur_de_telesurveillance_comment_declarer_son_activite.pdf)
- LOI n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022, 2021-1754 (2021).

[pabijan.g@chu-nice.fr](mailto:pabijan.g@chu-nice.fr)